

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

clamation : contact@mupras.com
e en charge : pec@mupras.com
ésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

ND: 35646

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008573

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

08112

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AZ TET FEHES

Date de naissance :

1956

Adresse :

AL fajR

Tél. :

05 22 45 69 99

Total des frais engagés :

1029,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

18/07/2005

Nom et prénom du malade :

SAADOUNI

R.KIA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Gonorrhée + Paralysie + goutte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/07/2020	Dr. JKNI Hassan	1	15000	Dr. JKNI Hassan Médecin généraliste Bd. Naboussi Casablanca Tél. 05 22 74 05 93
03/08/2020	Dr. JKNI Hassan	1	15000	Dr. JKNI Hassan Médecin généraliste Bd. Naboussi Casablanca Tél. 05 22 74 05 93

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. JKNI Hassan Médecin généraliste Bd. Naboussi Casablanca Tél. 05 22 74 05 93	18/06/20	369 + 60.00
Dr. JKNI Hassan Médecin généraliste Bd. Naboussi Casablanca Tél. 05 22 74 05 93	02/08/20	420.90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. JKNI Hassan Médecin généraliste Bd. Naboussi Casablanca Tél. 05 22 74 05 93			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000		B	
	00000000			
	35533411			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

Docteur JKINI Hafida

Médecine Générale

Echographie Clinique



Dr. JKINI Hafida
Médecin généraliste
Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. : 05 22 74 05 93

Batch No./Exp./PPV 94 dhs 00

Ordonnance

Casablanca, le

18/7/2020

SAA Douni
IRKA

LOT: M19118
EXP: OCT 2023
PPV: 66,80 DH

ARMACEUTIQUE GHOFRANE
Bule Al Qods Sidi Bernoussi
Quartier 2, N° 116 Casablanca
Tél. : 05 22 74 05 93

EXP : 49,00
PPV :
Dr. JKINI
Médecin généraliste
Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. : 05 22 74 05 93

Lot: PJ1072A
Per: 09/2023
PPV: 51DH50

حي القدموس، شارع نابس رقم 51 البرنوصي، الطابق الأول - الدار البيضاء

Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51, 1er étage Bernoussi - Casablanca Tél : 05 22 74 05 93

① Rydolplex 1Bottle
1 cap + 2L

66,80
② Voltaren 50.
1 cap + 2L 1B.
49,00

③ Belmagol 10
1 gel/10ml
57,00 DH

④ Deflascort 6mg
2 caps (6)

28.80 x 1 - Vitamin forte
14p x 3,5  11' Bkt

791,50

D 3 Nsu
sofum  (Euros)



Dr. JKINI Hafida
Médecin généraliste
Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. : 05 22 74 05 93

Lot:
A consommer
avant le:
PPC: 79,50 DH

PHARMACIE GHOFRAINE
PHARMACIE LA LALA (C)
HARMOUA Bloc Bernoussi
Dr. H. N. 116 Sidi Bernoussi
Dr. 2 N. Sidi Bernoussi
Rue Al Qods
Quartier Casablanca

9 - 369,60 Dhs

Docteur JKINI Hafida
Médecine Générale
Echographie Clinique



الدكتورة اجكيني حفيظة
الطب العام
الفحص بالصدى

Casablanca, le 03/08/2020

MYCOSTER 1%
CREME 130G
LOT: 8MA009
P.P.V: 45DH20
PER: 09 2021

6 118000 011118



R'Kia

un g de Mycoster
Crème
tapp x 8

MAPHAR
POLYGYNAX 12 capsules vaginales
Km 10, route Cotonnière - Quartier Industriel, Zenata
Ans Sehba Maroc
P.P.V.: 67DH40

6 118001 183739

52,80
Dr. JKINI Hafida
Médecin Généraliste
Hay Al Qods, Bd. Naboussi, Casablanca
Sidi Bernoussi, Casablanca N° 51
Tél. : 05 22 74 05 93

PHARMACIE GHOPRANE
BLOC "G" Rue 2 N° 116
At Qods - Bernoussi
Tél. : 022.73.26.31. Casa

LOT 190679
EXP 01/2022
PPV 52.80DH

شارع نابس رقم 51 البرنوسي، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 74 05 93
Hay Al Qods, Bd Nabouss N° 51, 1er étage Bernoussi- Casablanca Tél. : 05 22 74 05 93

دوستان®
دیلستین ۳۰۰ مگ ۲۰ قرص
DULASTAN® 300 mg/20 mg
Tablettes de 20 comprimés
P.P.V.: 61 DH5 0
P.E.D.: 02/23
LOT: J597

LeAmax® ۱۰/۱۰
COMPRIMÉS
PPV 1520/400
LOT 36035 1
EXP 06/2021

PHARMACIE GHOFRAINE
BLOC "C" Rue 2 N° 116
Al Qods - Bernoussi
Tél.: 022.73.26.31. Casa

37,00
X → Dulcolax
149,86

85,50
X → Mobic AS
149,51

157,00
a midi aps 26

157,00
→ Losamot 1g
149,51

420,90

Dr. JKINI Hafida
Médecin Généraliste
Hay Al Qods, Bd. Nahcous n°
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél.: 05 22 74 05 93